NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5310070 - Tregor Goëlo

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 11
6. GESTION DU SITE 12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR5310070

1.3 Appellation du site

Tregor Goëlo

1.4 Date de compilation

30/06/1991

1.5 Date d'actualisation

29/08/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 10/12/2019

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/12/10/TREL1921653A/jo/texte

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -3,1°

Latitude : 48,88333°

2.2 Superficie totale

91438 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

97%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
22	Côtes-d'Armor	3 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
22016	ILE-DE-BREHAT
22085	KERBORS
22086	KERFOT
22101	LANGOAT
22111	LANMODEZ
22127	LEZARDRIEUX
22152	MINIHY-TREGUIER
22162	PAIMPOL
22166	PENVENAN
22195	PLEUBIAN
22196	PLEUDANIEL
22204	PLOEZAL
22210	PLOUBAZLANEC
22214	PLOUEZEC
22218	PLOUGRESCANT
22221	PLOUGUIEL
22222	PLOUHA
22233	PLOURIVO
22256	QUEMPER-GUEZENNEC

22264	ROCHE JAUDY
22347	TREDARZEC
22362	TREGUIER
22363	TRELEVERN
22379	TREVOU-TREGUIGNEC
22383	TROGUERY

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A002	*Gavia arctica*	w			i	P	DD	D			
B	A003	*Gavia immer*	w			i	P	DD	D			
B	A004	*Tachybaptus ruficollis*	w	10	15	i	P	DD	D			
B	A005	*Podiceps cristatus*	w	30	50	i	P	DD	C	B	C	B
B	A007	*Podiceps auritus*	w			i	P	DD	D			
B	A008	*Podiceps nigricollis*	w	10	20	i	P	DD	C	B	C	B
B	A009	*Fulmarus glacialis*	r	6	6	p	P	G	C	B	C	B
B	A017	*Phalacrocorax carbo*	w	10	100	i	P	DD	D			
B	A017	*Phalacrocorax carbo*	r	20	20	p	P	G	C	B	C	B

B	A018	*Phalacrocorax aristotelis*	w	10	50	i	P	DD	D			
B	A018	*Phalacrocorax aristotelis*	r	627	632	p	P	G	B	A	C	A
B	A026	*Egretta garzetta*	w	50	100	i	P	DD	D			
B	A026	*Egretta garzetta*	r	50	60	p	P	G	C	B	C	B
B	A028	*Ardea cinerea*	w	10	20	i	P	DD	D			
B	A046	*Branta bernicla*	w	3211	3211	i	P	G	B	B	C	B
B	A048	*Tadorna tadorna*	w	100	200	i	P	DD	C	B	C	B
B	A048	*Tadorna tadorna*	r	0	1	p	P	M	C	B	C	B
B	A052	*Anas crecca*	w	295	295	i	P	M	C	B	C	B
B	A054	*Anas acuta*	w	1	5	i	P	DD	C	B	C	B
B	A069	*Mergus serrator*	w	84	84	i	P	P	C	A	C	A
B	A072	*Pernis apivorus*	r	2	3	p	P	M	C	B	C	B
B	A094	*Pandion haliaetus*	c	1	3	i	P	G	D			
B	A098	*Falco columbarius*	w			i	P	DD	D			
B	A103	*Falco peregrinus*	w	1	1	i	C	DD	D			
B	A103	*Falco peregrinus*	r	3	4	p	P	G	C	A	C	A
B	A130	*Haematopus ostralegus*	w	1019	1019	i	P	G	B	A	C	A
B	A130	*Haematopus ostralegus*	r	112	121	p	P	G	C	A	C	A
B	A132	*Recurvirostra avosetta*	w	0	0	i	P	G	D			
B	A137	*Charadrius hiaticula*	w	599	599	i	P	G	B	B	C	B
B	A137	*Charadrius hiaticula*	r	27	30	p	P	G	B	B	C	B
B	A138	*Charadrius alexandrinus*	r	5	7	p	P	G	C	B	C	B
B	A138	*Charadrius alexandrinus*	c	27	27	i	P	G	C	B	C	B

B	A140	*Pluvialis apricaria*	w	9	9	i	P	G	C	B	C	B
B	A141	*Pluvialis squatarola*	w	977	977	i	P	G	B	A	C	A
B	A142	*Vanellus vanellus*	w	114	114	i	P	G	C	B	C	B
B	A143	*Calidris canutus*	w	0	0	i	P	G	D			
B	A144	*Calidris alba*	w	170	170	i	P	G	C	A	C	A
B	A149	*Calidris alpina*	w	3843	3843	i	P	G	C	A	C	A
B	A157	*Limosa lapponica*	w	9	9	i	P	G	C	B	C	B
B	A160	*Numenius arquata*	w	455	455	i	P	G	C	B	C	B
B	A162	*Tringa totanus*	w	233	233	i	P	G	B	A	C	A
B	A164	*Tringa nebularia*	w	29	29	i	P	G	B	A	C	A
B	A169	*Arenaria interpres*	w	679	679	i	P	G	B	A	C	A
B	A176	*Larus melanocephalus*	w	600	600	i	P	M	B	B	C	B
B	A183	*Larus fuscus*	r	174	180	p	P	G	C	B	C	B
B	A184	*Larus argentatus*	r	1991	1996	p	P	G	B	B	C	B
B	A187	*Larus marinus*	r	297	299	p	P	G	B	B	C	B
B	A193	*Sterna hirundo*	r	25	50	p	P	G	C	A	C	A
B	A224	*Caprimulgus europaeus*	r	10	10	p	P	P	C	B	C	B
B	A229	*Alcedo atthis*	w			i	C	DD	D			
B	A229	*Alcedo atthis*	r	2	2	p	P	P	C	B	C	B
B	A236	*Dryocopus martius*	r	2	3	p	P	M	C	B	C	B
B	A302	*Sylvia undata*	r	4	4	p	C	M	C	B	C	B
B	A693	*Puffinus mauretanicus*	c	1000	1000	i	P	M	C	A	C	A
B	A855	*Mareca penelope*	w	25	25	i	P	M	C	B	C	B

B	A863	*Thalasseus sandvicensis*	r	30	30	p	P	G	C	B	C	B
B	A885	*Sternula albifrons*	r	1	1	p	P	G	C	A	B	A

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	8	8	p	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	20 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	10 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	3 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	3 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	5 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	3 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %
N24 : Habitats marins et côtiers (en général)	52 %
N26 : Forêts (en général)	2 %

Autres caractéristiques du site

Le Trégor-Goëlo constitue une partie du département des Côtes d'Armor particulièrement riche et diversifiée sur le plan patrimonial et paysager.

La ZPS abrite une grande diversité de milieux : eaux marines, estran, îles et îlots, dunes, cordons de galets et estuaires. L'estran est caractérisé par l'imbrication d'habitats très diversifiés : récifs, champs de blocs rocheux, grandes étendues de sable et de vase, chenaux, lagunes. Une des caractéristiques remarquables de la ZPS et plus généralement de la zone marine englobant les estuaires du Trieux et du Jaudy, l'archipel de Bréhat et la baie de Paimpol, et la présence de très importants herbiers à Zostères. L'estran rocheux est particulièrement bien développé le long du littoral. Les principaux cordons de galets présents dans la ZPS se situent au niveau du sillon de Talbert, Kermagen et Port-la-Chaîne. Certains fonds de baie comme en baie de l'Enfer, dans l'anse de Lanros ou en baie de Pommelin, sont colonisés par les prés-salés. La ZPS est également parsemée de nombreuses îles et îlots rocheux, parfois végétalisés (pelouses aérohalines, landes). Quant aux estuaires du Trieux et du Jaudy, ils forment des rias encaissées, flanquées d'étroites vasières découvrant à marée basse. Juste à l'amont du pont de Lézardrieux, le Trieux s'élargit pour former un vaste bassin ceinturé de prés-salés (l'anse de Ledano), et qui laisse émerger à marée basse de grandes vasières colonisées par un herbier à Zostera noltii.

Vulnérabilité
: Les pressions d'origine naturelle s'exercent essentiellement en période de reproduction, et ce sont les limicoles et les sternes qui sont principalement touchés. Selon le Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor (GEOCA) , la fermeture des décharges dans les années 1990, et dans le même temps l'augmentation de la population de Goéland marin a eu pour conséquence l'effondrement des "super-colonies" de goéland argenté (comme celle de l'île Tomé) et leur éparpillement en micro-colonies sur l'ensemble des îlots de la côte trégoroise. Les goélands sont alors entrés directement en compétition pour les sites de nidification avec les sternes, pour lesquelles les îlots sont des habitats de nidification privilégiés. Entamant leur reproduction avant les sternes, les goélands occupent désormais les meilleurs sites, reléguant les sternes sur des îlots beaucoup moins propices à la nidification. Ce problème de compétition inter-spécifique touche essentiellement la Sterne pierregarin. Davantage exposée sur ces sites aux conséquences de fortes pluies ou de tempêtes, la sterne pierregarin voit ainsi son succès reproducteur réduit de manière importante au sein de la ZPS et en périphérie. Sur de nombreux sites occupés, les oeufs sont en effet souvent déposés dans des dépressions à même la roche, cuvettes qui sont soumises à un risque élevé d'inondation en cas de fortes intempéries ou de tempêtes. Dans ces conditions, les nichées de sterne pierregarin sont très vulnérables, et sont susceptibles certaines années de subir de lourdes pertes (LE NEVE et al. 2003). Les sternes doivent par ailleurs faire face à une pression de prédation relativement forte. La prédation par les goélands est souvent pratiquée de manière opportuniste, ces oiseaux profitant de dérangements provoqués par le passage de promeneurs ou de chiens pour piller les nids : selon le GEOCA, la prédation des nichées (#ufs et poussins) par les goélands apparaît être la principale menace pesant sur les colonies de sternes du Trégor-Goëlo (LE NEVE et al. 2001). En 2001, 45% des nichées de Sternes pierregarin étaient ainsi détruites par les goélands et 32%

en 2002 (LE NEVE et al. 2003), et entre 1999 et 2001, les Sternes caugek implantées dans l'archipel de Modez voyaient leurs pontes systématiquement détruites par les goélands (LE NEVE et al. 2002).

D'autres prédateurs peuvent avoir un impact fort sur les colonies de sternes. Entre 2002 et 2004, la destruction de plusieurs colonies a ainsi été attribuée à un mustélidé, probablement le Vison d'Amérique (Mustela vison), et au Rat surmulot (Rattus norvegicus) (LE NEVE et al. 2003, 2004, 2005).
La ZPS est le siège d'activités humaines variées : loisirs nautiques, pêche à pied, promenade, ostréiculture, activité goémonière, chasse. Ce sont surtout les activités de loisirs en période nuptiale qui posent problème à l'avifaune. En effet, la forte fréquentation humaine peut induire localement des dérangements importants des nicheurs, en particulier chez les limicoles et les sternes. La divagation de chiens accompagnant des pêcheurs à pied lors des grandes marées peut affecter les colonies de sternes En revanche, les activités nautiques ne semblent actuellement pas encore poser de problème majeur en terme de dérangement des colonies de sternes et des couples de limicoles nichant dans la ZPS. Ce sont surtout les kayakistes non avertis qui sont le plus susceptibles de déranger les colonies de sternes en les approchant de trop près (LE NEVE et al. 2003). L'exploitation des algues, importante dans l'archipel de Modez, ne semble pas être à l'origine de dérangements importants, les sternes ne s'envolant que si le ramassage se fait trop près des colonies (LE NEVE et al. 2002). D'importantes surfaces d'estran sont actuellement utilisées par l'ostréiculture. L'impact sur l'avifaune migratrice et hivernante de cette activité n'est pas aujourd'hui connu, en terme de concurrence pour l'occupation de l'espace mais également en terme de modification générale de l'écosystème. L'impact de la chasse semble anecdotique

4.2 Qualité et importance

Zone d'hivernage essentielle pour la population de Grand gravelot. Pour cette espèce,l'embouchure du Jaudy est au minimum une zone d'importance nationale.

Données oiseaux (liste des espèces et effectifs) actualisées fin 2002.

La ZPS est une zone importante pour la nidification des sternes en Bretagne. Elle abrite en effet plus de 10% de la population bretonne de Sterne pierregarin et la moitié des effectifs régionaux de la Sterne naine. Par ailleurs, depuis quelques années, une petite population de Sterne caugek tente régulièrement de s'implanter dans l'archipel de Modez. Le secteur du sillon de Talbert et de l'archipel de Bréhat a, par ailleurs, été inventorié comme faisant partie des sites majeurs pour la nidification des limicoles en Bretagne. Entre 10% et 15% de la population française de Grand gravelot niche actuellement dans la ZPS. Les grandes surfaces d'estran qui découvrent à marée basse en sortie des estuaires du Trieux et du Jaudy sont très attractives pour les oiseaux d'eau, et font de la ZPS une zone d'hivernage très intéressante pour les anatidés et les limicoles. Le site a atteint en janvier 2005 le seuil d'importance internationale pour la Bernache cravant.
L'intérêt du site est particulièrement important pour les espèces suivantes :
Sterne pierregarin : 240-260 couples en 2004 (155 en 2006, 153 en 2007), soit certaines années 20% de la population bretonne et 5% de la population française ;
Bernache cravant : 3150 hivernants (janvier 2005), soit 3% de la population hivernante française ;
Bécasseau variable : entre 4000 et 5500 hivernants (période 1999-2004), soit entre 1,5% et 2% de la population hivernante française ;
Tournepierre à collier : entre 350 et 450 hivernants (période 2000-2005), soit 3% de la population hivernant en France.

Plus au large, c'est une zone exploitée pour l'alimentation par de nombreuses espèces pélagiques, parmi lesquelles le Puffin des baléares ou encore les nombreuses espèces nicheuses dans l'archipel des Sept iles (Puffin des anglais, Pétrel tempête, Fou de bassan, Macareux moine, Guillemot de troïl, Fulmar boréal, Pingouin torda).

Lorsqu'ils sont indiqués dans ce formulaire, les effectifs des oiseaux pélagiques de passage ou hivernant dans le périmètre de la ZPS " Trégor Goëlo " sont donnés à titre indicatif, en référence à des données récentes obtenues à partir d'observations terrestres. Des dénombrements couvrant l'ensemble de la zone devront préciser ces chiffres, de même qu'ils apporteront des données sur les espèces dont la présence est avérée mais pour lesquelles les effectifs fréquentant la zone sont insuffisamment connus.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	D03.02	Voies de navigation		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	F03.01	Chasse		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	E01.03	Habitations dispersées		I
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
M	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I
M	F06	Autres activités de chasse, de pêche ou de collecte		I
M	G01.01	Sports nautiques		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Collectivité territoriale	%
Domaine public de l'état	%
Domaine public maritime	%
Eaux territoriales	%

4.5 Documentation

Old site code 205400. Bird data relate to 1988 except Sternahirundo - 1992. The area has increased from 1450ha in 199106 whenfirst designated to 11770ha in 1993. Previous site name was EMBOUCHURE DU JAUDY.G Rocamora,M.Thauront 1992 Inventaire francaise des zones de grand interet pour la conservation des oiseaux sauvages de lacommunaute Europeenne - Groupe Ornithologique des Cotes d'Armor1993.

· Courtel J.E. (coord.), 1998. Quel avenir pour la façade atlantique? Réflexions à partager, pour agir mieux ensemble", DATAR, Secrétariat général à la mer : http://www.bretagne-environnement.org/telecharger/1049200288-le-littoral-breton.pdf
· CADIOU B. et al., 2004. Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope, Mèze, 218 p.
· LE NEVÉ A. et al., 2004. Sternes de Bretagne. Observatoire 2003. Contrat Nature " oiseaux marins " 2003-2006. Bretagne Vivante - SEPNB / Conseil régional de Bretagne / Conseil général des Côtes d'Armor / Conseil général du Finistère. 69 p.
· LPO., 2007. Identification des sites marins prioritaires pour les oiseaux marins et les oiseaux d'eau. LPO/MEDAD, 21 p.
· Sites internet : Comité local des pêches de Paimpol (http://www.clpmem-paimpol.com)/, Nautisme en Bretagne (http://www.nautismebretagne.fr/), Bretagne environnement (http://www.bretagne-environnement.org/)

· BARGAIN B., GELINAUD G., MAOUT J., 1999. Les limicoles nicheurs de Bretagne. Bretagne Vivante - SEPNB, GEOCA, GOB, 179p.
· BirdLife International, 2004. Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status. BirdLife International, Conservation Series No. 12. Cambridge, UK, 374 p.
· Bretagne Vivante - SEPNB, 2001. Sternes de Bretagne. Observatoire 2000. DIREN Bretagne / Conseil régional de Bretagne / Conseil général du Finistère / Conseil général des Côtes d'Armor. 15p.
· CADIOU B., 2002. Les oiseaux marins nicheurs de Bretagne. Editions Biotope, Mèze, 135p.
· CADIOU B., PONS J.M., YESOU P., 2004. Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope, Mèze, 218p.
· DECEUNINCK B. & MAHEO R., 1998. Limicoles nicheurs de France. Synthèse de l'enquête nationale 1995-1996. Ligue pour la Protection des Oiseaux, 49p.
· DECEUNINCK B., MAILLET N., WARD A., DRONNEAU C., MAHEO R., 2004. Synthèse des dénombrements d'anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2004. Wetlands International, Ligue pour la Protection des Oiseaux, 40p.
· GOB (Groupe Ornithologique Breton), 1995. Bulletin du GOB de mars 1995.
· HAMON P., 2003, Suivi des populations de sternes sur le site du Trégor-Goëlo, rapport d'activités 2003. Géoca. 37 p.
· HAMON P., 2005. Protection et suivi des populations de sternes du Trégor-Goëlo, rapport d'activités 2004. Le Fou 65 : 3-28.
· LE NEVE A. et al., 2002. Sternes de Bretagne. Observatoire 2001. Bretagne Vivante - SEPNB / Commission européenne (Life "archipel et îlots marins de Bretagne) / Diren Bretagne / Région Bretagne / Conseil général du Finistère / Conseil général des Côtes d'Armor. 45 p.
· LE NEVE A. et al., 2003. Sternes de Bretagne. Observatoire 2002. Bretagne Vivante - SEPNB / Conseil régional de Bretagne / Conseil général du Finistère / Conseil général des Côtes d'Armor / DIREN Bretagne / Commission européenne. 66p.
· LE NEVE A. et al., 2004. Sternes de Bretagne. Observatoire 2003. Contrat Nature "oiseaux marins" 2003-2006. Bretagne Vivante - SEPNB / Conseil régional de Bretagne / Conseil général des Côtes-d'Armor / Conseil général du Finistère. 69p.
· LE NEVE A. et al., 2005. Sternes de Bretagne. Observatoire 2004. Contrat Nature "oiseaux marins" 2003-2006. Bretagne Vivante - SEPNB / Conseil régional de Bretagne / Conseil général des Côtes d'Armor / Conseil général du Finistère. 76 pages.
· LEVEQUE L., 2004. Contribution à l'inventaire et la cartographie des herbiers de zostères en Bretagne. Rapport IFREMER RST /DEL /AO, 04/11, 44 pages et annexes
· MNHN (Muséum national d'histoire naturelle), 2002. Natura 2000 / directive "oiseaux". Codification des données espèces dans les formulaires des zones de protection spéciale. Note de cadrage. Note explicitant la méthode d'évaluation mise en #uvre par le MNHN. Minsitère de l'écologie et du développement durable. 21 p.
· ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D, 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'études ornithologiques de France / Ligue pour la protection des oiseaux. Paris. 560 p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	%
31	Site inscrit selon la loi de 1930	%
32	Site classé selon la loi de 1930	%
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Domaine public maritime , Reserve de chasse maritime

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération

Adresse : 11 Rue de la Trinité 22200 Guingamp

Courriel : s.allanioux@gp3a.bzh

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui

Nom : Tome1 - Etat des lieux
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1499_TOME1_ETAT_DES_LIEUX_FINAL.pdf
Nom : Tome2 - Fiches habitats et espèces
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1499_TOME2_FICHES_HABITATS_ESPECES.pdf
Nom : Tome4 - Objectifs et actions
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1499_TOME4_OBJECTIFS_ACTIONS_FINAL.pdf
Nom : Tome3 - Fiches activités
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1499_TOME3_FICHES_ACTIVITES_2.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Orientations de gestion pour une conservation durable du site

Un comité de pilotage élargi mis en place par le Préfet maritime et le Préfet de département réunira l'ensemble des acteurs concernés par le nouveau site dont les organisations socio-professionnelles. Ce comité aura pour rôle de réviser et compléter le document d'objectifs existant en définissant des préconisations de gestion nécessaires à la préservation durable des espèces animales et milieux marins d'intérêt communautaire concernés.

Afin d'accroître la pertinence de certaines mesures de gestion qui seront proposées, il sera également nécessaire que les opérateurs des sites Natura 2000 Tregor-Goëlo et Sept-Iles travaillent de concert puisque ces deux sites sont jointifs.
De la même façon, au regard de la cohérence des politiques publiques, le comité de Pilotage devra prendre appui sur le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM) signé en décembre 2007. Pour plus d'efficacité pour la gouvernance du site, le périmètre Natura 2000 a été calé sur celui du territoire visé par le SMVM.

La désignation du site en ZPS permettra la mise en #uvre d'orientations de gestion appropriées par rapport aux enjeux de conservation tels que :
- Maintien et restauration des populations d'oiseaux en lien avec la préservation des habitats, de leur tranquillité et des ressources.
- Maintien des ressources alimentaires.
- Suivi de la qualité des eaux, notamment au c#ur de de la baie de Paimpol, des estuaires.
- Respect de la réglementation déjà existante en matière de pêche récréative notamment
- Développement de suivis scientifiques à une échelle pertinente, tant en termes d'espèces qu'en termes de relation espèces/habitats.
- Sensibilisation à une échelle élargie et ciblée de la richesse avifaunistique du territoire, des problématiques associées et des problèmes de dérangement et de partage de l'espace.
- Promotion d'activités respectueuses et durables.
- Veille et interventions appropriées en cas de pollution par hydrocarbures.
Cela pourra prendre la forme de contrats ou charte Natura 2000 ou même de règlementation adaptée après une large concertation auprès des pêcheurs, plaisanciers, opérateurs sportifs et touristiques

Plus globalement, les projets pouvant avoir des effets directs ou indirects sur les habitats et espèces d'intérêt communautaires qui ont justifié la désignation du site Natura 2000, devront ainsi faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences. C'est particulièrement dans ce secteur le cas des extractions de granulats, des dragages ou implantations d'éoliennes et hydroliennes en mer.

Les partenaires privilégiés sur le plan scientifique pour la définition de mesures de gestion appropriées sont le GEOCA et la LPO mais aussi des structures professionnelles comme le comité local des pêches de Paimpol ou les centres nautiques.

Ces orientations, envisagées dans un cadre plus large et à partir d'objectifs complémentaires (gestion des ressources, repeuplements, cantonnements), en associant d'autres aires marines et d'autres acteurs pourraient également être déclinées à partir de la palette d'outils définie par la Loi du 14 avril 2006, à l'instar d'un parc naturel marin, outil de concertation et de gestion adapté à cette échelle de territoire. Le maintien de l'état de conservation des habitats et des espèces bénéficiera in fine aux activités et ressources halieutiques et aux activités récréatives et touristiques.

Les activités de défense exercées sont en particulier:

Aérienne :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance aérienne ;
Zones d'entraînement aérien très basse altitude ;

Surface :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance nautique ;
Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de ROSCANVEL(29);
Zone de transit, activité et mouillage de bâtiments militaires ;

Sous marine :

Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel(29).
Opérations de déminage d'accès au port de commerce ;

Action de l'état en mer :

Opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs ;

Plus généralement les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer îa protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage , de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause

Le classement concerne le Sémaphore de Bréhat. Il ne devra pas remettre en cause les fonctions de défense et d'action de l'Etat en mer concernées par ces espaces et équipements ainsi que leur entretien et leur capacité d'évolution.